



## DOSSIER DE PRESSE

**« Mesdames,  
Franchissez la barrière ! »**  
Les femmes dirigeantes, éducatrices,  
arbitres invitées par la LAuRAFoot

**16 mars 2018 - Stade Gabriel Montpied  
Clermont-Ferrand**

**22 mars 2018 - Groupama Stadium  
Décines-Charpieu**



## 1) Une volonté fédérale prolongée au plan régional

La volonté de développer la mixité dans le football s'articule autour de deux axes prioritaires et complémentaires : la valorisation de la pratique et la promotion de l'engagement de bénévoles dans l'encadrement des clubs. A ce titre, la Fédération Française de Football promeut « l'intégration des femmes dans les fonctions dirigeantes du football »<sup>1</sup>. Depuis 2011, le plan « Mesdames, franchissez la barrière ! » fixe les priorités :

- **Valoriser la place des femmes dans le football**
- **Devenir une nation de référence en terme de licenciées**
- **Jouer les premiers rôles au niveau européen et mondial**
- **Innover en matière de formation.**

La nouvelle Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football s'inscrit dans cette démarche à travers le travail de sa Commission Régionale de Féminisation qui a pour vocation de faire vivre ce programme national sur son territoire en lien avec les districts et les clubs. Les membres de la Commission Régionale de Féminisation concentrent leurs efforts et leurs actions sur deux objectifs essentiels :

- Promouvoir l'implication des femmes dans l'encadrement et la vie des clubs,
- Accompagner le développement de la pratique féminine.

### **Promouvoir l'implication des femmes : 2 temps forts**

Dans le prolongement de la Journée Internationale des Droits de la Femme et en partenariat avec le Clermont Foot 63 et l'Olympique Lyonnais, la LAuRAFoot souhaite récompenser et promouvoir l'implication des femmes actrices du football régional. Les femmes dirigeantes, éducatrices et arbitres des clubs sont conviées à participer à un temps d'accueil et de valorisation de leur implication dans la vie des clubs et des instances suivi d'une invitation à assister à la rencontre de football du soir :

- Clermont Foot 63 / AS Nancy Lorraine (Domino's Ligue 2),  
le 16 mars au stade Gabriel Montpied de Clermont-Fd
- Olympique Lyonnais / FC Barcelone (Ligue des Champions Féminine UEFA)  
le 22 mars au Groupama Stadium de Décines-Charpieu.

Les femmes seront accueillies par les membres de la Commission Régionale de Féminisation qui leur présenteront l'évolution du développement de la mixité sur notre territoire ainsi que la mise en place de référentes dans les Districts dont les missions seront de soutenir et d'encourager les femmes à s'investir dans les clubs et de prolonger dans ce cadre les actions nationales et régionales.

---

<sup>1</sup> Site FFF : <https://www.fff.fr/actualites/175105-580881-mesdames-rejoignez-nous-?themePath=le-foot-amateur/dossiers-2012-2016/dossier-feminisation/>

## Accompagner le développement de la pratique

La pratique féminine est aujourd'hui appréhendée comme un facteur de développement pour la Fédération car elle permet d'accroître le nombre de pratiquants. Elle s'appuie sur une Equipe de France Féminine au plus haut niveau dont la médiatisation favorise un peu plus l'intégration locale des femmes et leur légitimité dans le football.

Sur le plan régional, la LAuRAFoot proposera le samedi 3 juin 2018 une nouvelle édition du rassemblement régional des écoles féminines de football, le Festicaf. Cet événement est l'occasion d'accueillir les jeunes filles afin de promouvoir la pratique féminine dans un cadre ludique et festif.

Enfin, l'organisation en France de la prochaine Coupe du Monde Féminine de la FIFA en 2019 offre à la Fédération Française de Football comme à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football des perspectives intéressantes de développement. Un groupe de travail a été mis en place au sein de la LAuRAFoot dans le but de capitaliser autour de ce rendez-vous en planifiant des actions de promotion sur l'ensemble du territoire régional et pas seulement sur les sites de Lyon et de Grenoble concernés par l'accueil des rencontres.

## 2) Tour d'horizon de l'implication des femmes dans le football régional

### Le plan national : la pratique féminine en France

- La barre des 160 000 licenciées a été franchie cette saison (2017/2018). Elles représentent près de 7% des licenciés de la Fédération
- Le nombre de licenciés est relativement stable depuis les années 2000 (autour de 2 millions) alors que le nombre de licenciées a été multiplié par quatre.

Saison	Fédération Française de Football			Ligue Auvergne Rhône-Alpes <sup>2</sup>		
	Total Fédération	Dont femmes	Pourcentage de femmes	Total Ligue	Dont femmes	Pourcentage de femmes
2000/2001	2 140 133	39 751	1.85%	258 771	9 358	3.62%
2016/2017	2 160 788	159 128	7.36%	257 992	20357	7.89%

A noter, toutefois, à titre de comparaison, que l'Allemagne a franchi le million de licenciées depuis 2008.

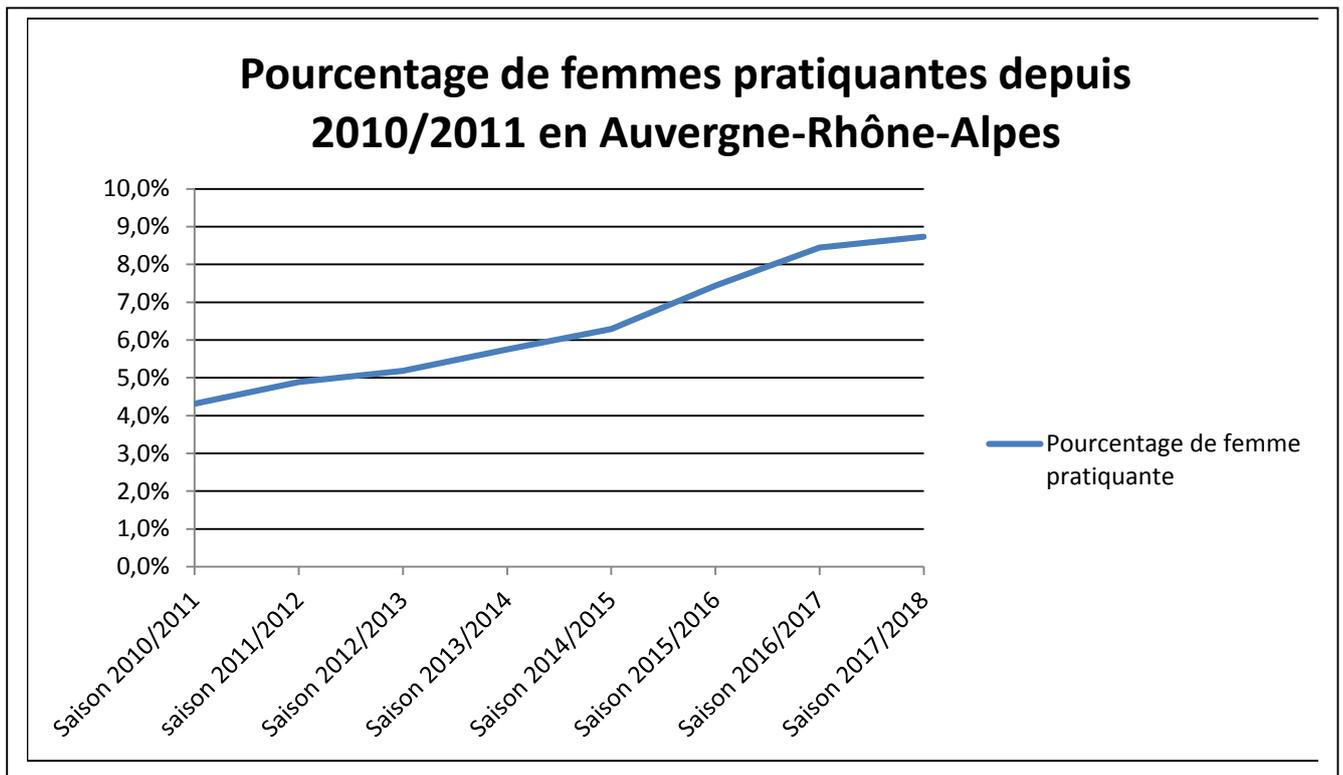
<sup>2</sup> Les chiffres de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes avant la fusion des deux anciennes ligues sont construits par addition des chiffres produits par l'ancienne Ligue Auvergne et l'ancienne Ligue Rhône-Alpes.

## Au niveau régional : saison 2017/2018 en Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

- 96 des 1 930 clubs sont *présidés par une femme* (5%) mais près d'un sur deux (919 sur 1 930) intègre une femme dans son organigramme officiel.
- 30 167 *dirigeants* dans les clubs dont 4 197 femmes, soit 13% : le pourcentage est le même au niveau national. Près d'un tiers de ces dirigeantes se sont inscrites pour la première fois lors de la saison 2017/2018. Elles permettent et assurent l'encadrement des rencontres et des équipes.
- 16 365 *femmes pratiquantes* soit 9% du nombre de pratiquants. Le nombre de pratiquantes a doublé depuis 2000.
- 68 *arbitres femmes* et 121 *éducatrices* qui participent au développement de la pratique féminine. Elles interviennent aussi dans le football masculin, notamment les arbitres.

### Les pratiquantes

9% des pratiquants sont des femmes.



Toutes les catégories d'âge ont connu une progression, particulièrement dans les catégories des adolescentes. Des équipes, des championnats et des compétitions ont été créés ces dernières années pour encourager cette nouvelle pratique adolescente. Le football d'animation, destinée aux enfants, a encore du mal à imposer une pratique féminine pérenne.

Les femmes restent très marginales dans les pratiques spécifiques comme le Futsal ou le Foot Entreprise.

### **Les éducatrices et arbitres**

2.4% des arbitres de la Ligue sont des femmes (68 sur 2 826). Elles arbitrent des matchs de tous niveaux et de toutes catégories, féminines comme masculines.

70 % des arbitres femmes ont été joueuses avant. Quatre grands profils d'arbitre se dessinent :

- **Des arbitres « simples »** : elles n'ont jamais eu d'autres fonctions et n'ont jamais été joueuse avant d'entrer dans un club. Elle représente *19% des arbitres* de la Ligue.
- **Des arbitres « joueuses »** : elles ont été joueuses plusieurs années avant de devenir arbitre. Certaines couplent encore aujourd'hui les deux pratiques. Elles représentent *près de 45 % des arbitres* en Auvergne Rhône-Alpes.
- **Des arbitres « encadrantes »** : Elles n'ont jamais pratiqué le football mais ont assuré des fonctions dans l'encadrement des clubs depuis plusieurs années avant de devenir arbitre. Elles sont généralement des arbitres occasionnelles (arbitrage depuis moins de 5 ans, pas forcément tous les ans). Elles permettent aux clubs de pallier à un manque d'arbitres. Elles représentent *10% des arbitres* de la Ligue.
- **Des arbitres « multi-investies »** : Elles ont été joueuses pendant plus de cinq ans et sont investies dans les fonctions d'encadrement des clubs. Certaines cumulent ces fonctions, d'autres ont évolué en étape. Certaines sont également éducatrices ou membres de commissions départementales et régionales. Elles représentent *23% des arbitres* de la Ligue

3.6% des éducateurs sont des femmes (121 sur 3 322). Elles encadrent des équipes hommes et femmes de tout âge et de tous niveaux. Cela regroupe les animatrices, les éducatrices fédérales ou les membres techniques des clubs. Cette classification est créée à partir d'un niveau de diplôme requis.

### **Les dirigeantes**

13% des dirigeants sont des femmes (4 179 sur 30 167). Près d'un tiers de ces dirigeantes se sont inscrites dans leur club cette saison pour la première fois.

A noter, la proportion de femmes dirigeantes dans l'ex-Ligue Auvergne est plus importante que dans son homologue rhône-alpine. Le district de l'Allier suivi des districts du Puy de Dôme et du Cantal sont en tête du classement avec respectivement 23% et 18% de femmes parmi ses dirigeants.

### **Les membres des bureaux des associations sportives**

Près d'un club sur deux compte au moins une femme dans l'organisation élue de son association sportive. Elles occupent essentiellement des fonctions de secrétariats et de trésorerie. (1175 femmes dans 926 clubs sur 1927 clubs au total). Elles sont essentiellement élues dans des petits clubs (moins de 100 licenciés) qui évoluent dans les divisions départementales.

Elles ont entre 18 et 82. Cependant, un tiers d'entre elles ont entre 41 et 50 ans. Le profil de la « bénévole retraitée » engagée dans le bureau de son club tend à être supplanté par celui de la « bénévole active ». Les femmes ayant la quarantaine sont particulièrement impliquées dans les clubs. Deux explications sont possibles :

1/ une part de ces femmes sont investies dans le **club de leurs enfants**. Si l'on en croit les moyennes nationales, la période 41-50 ans des femmes correspondent à la préadolescence et l'adolescence de leurs enfants. Elles semblent avoir plus de temps disponible pour s'investir que dans la décennie précédente de leurs vies.

2/ dans un grand nombre de cas, ces femmes sont élues après un **grand nombre d'année de présence dans leur club**. Ce laps de temps explique le peu de femmes membre de bureaux dans les clubs avant 40 ans.

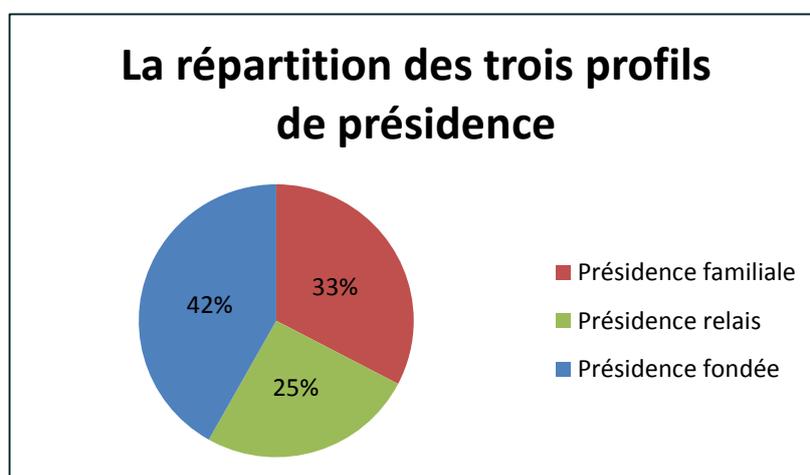
### **Les présidentes de clubs**

96 femmes sont Présidentes d'un club en Auvergne Rhône-Alpes (5%). Une division majeure se dessine entre les 40% de Présidentes élues depuis moins de 5 ans à leurs postes, et les 35% élues depuis plus de 10 ans (20% depuis plus de 15 ans). Les femmes élues à cette fonction le sont donc soit depuis très longtemps, soit depuis quelques années. Elles montrent le **décalage entre deux générations** de présidentes. Elles sont également actives principalement dans de petits clubs (moins de 150 licenciés) évoluant dans des championnats départementaux.

A noter qu'en moyenne, une femme présidente en 2017/2018 est licenciée dans son club depuis 10 ans et demie. Les femmes semblent devoir s'enraciner et s'implanter longtemps dans son club avant de prendre des responsabilités.

3 grands profils de présidentes se dessinent en fonction de leurs parcours et des raisons de leurs engagements :

- **Les présidences familiales** : Elles n'ont jamais pratiqué de football avant leur élection. Pour certaine, la pratique vient en second temps, une fois élue présidente. Ces femmes deviennent présidentes dans des clubs dans lesquels leurs parents, enfants, conjoints ou frères sont également licenciés. Leur engagement s'inscrit dans une lignée et une gestion familiale.
- **Les présidences relais** : Elles ont d'abord été joueuses pendant plusieurs années avant de devenir dirigeantes puis présidentes. Leur attachement au club tient à leur passé de joueuse ou à leur investissement dans une équipe. Ce sont globalement les présidentes les plus jeunes.
- **Les présidences fondées** : Elles n'ont jamais été joueuses et n'ont pas forcément de famille licenciés dans leur club. Elles sont dirigeantes et parfois présidentes depuis très longtemps. Elles sont généralement les présidentes les plus âgées.



### 3) Conclusion

Chaque saison, la FFF met l'accent sur l'intégration des femmes dans les fonctions dirigeantes du football, en particulier à travers l'opération "Mesdames, franchissez la barrière !"

Depuis 2011, la FFF a décidé de donner un élan décisif à la mixité dans le football en favorisant l'augmentation de la proportion des femmes dans toutes les familles du football (éducatrices, joueuses, arbitres, dirigeantes, élues dans les instances). Pour la cinquième saison consécutive, le 8 mars, Journée Internationale des Droits des Femmes, est l'occasion de faire un focus sur le renforcement de la place des femmes dans la vie des clubs et des instances.

La LAuRAFoot avec l'organisation de ces 2 temps forts de promotion sur les sites de Clermont-Ferrand et de Lyon en partenariat avec les clubs du Clermont Foot 63 et de l'Olympique Lyonnais participe à cet élan.

**Contact Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football :**

Service Promotion-Développement

LAuRAFoot

David Rochès

[communication@laurafoot.fff.fr](mailto:communication@laurafoot.fff.fr)

06.08.12.07.64.